

## Offre de patinage libre bonifiée à la Ville de Magog

**Magog, le 19 novembre 2020** – Soucieuse de proposer à la population des activités sportives malgré le passage de l’Estrie en zone rouge, la Ville de Magog est heureuse d’annoncer, qu’à compter d’aujourd’hui, l’offre de patinage libre à l’aréna de Magog est bonifiée pour permettre à plus de citoyens de profiter de cette activité.

Ainsi, plus de plages horaires, d’une durée d’une heure, sont offertes aux patineurs, particulièrement les week-ends où l’offre a été quintuplée. Dorénavant, les citoyens peuvent également patiner les vendredis soir.

Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur et pour prioriser ses citoyens, la Ville de Magog a mis en place les mesures suivantes :

### Activité exclusive aux citoyens de Magog

Seuls les citoyens de Magog sont admis aux séances de patinage libre. À leur arrivée à l’aréna, toutes les personnes doivent présenter une preuve de résidence et un maximum de 25 patineurs sera autorisé par plage horaire.

### Réservation obligatoire

Les citoyens doivent réserver une plage horaire au préalable et les réservations se font uniquement sur le site Internet de la Ville au [ville.magog.qc.ca/patinagelibre](http://ville.magog.qc.ca/patinagelibre). Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

Les personnes intéressées à patiner doivent obligatoirement réserver la plage horaire souhaitée au plus tard à 19 h, la veille de l’activité.

Les spectateurs ne sont pas autorisés, à l’exception des personnes qui accompagnent un enfant ou une personne handicapée. Les gradins sont toutefois fermés.



Pour toute question concernant la procédure d'inscription, contactez la Direction culture, sports et vie communautaire, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h, au 819 843-3333, poste 814.

### Horaire régulier

- Mardi : 13 h 30 à 14 h 20
- Jeudi : 13 h 30 à 14 h 20
- Vendredi : 16 h 30 à 17 h 30, 18 h à 19 h et 19 h 30 à 20 h 30
- Samedi : 10 h à 11 h, 11 h 30 à 12 h 30, 13 h à 14 h, 14 h 30 à 15 h 30 et 16 h à 17 h
- Dimanche : 10 h à 11 h, 11 h 30 à 12 h 30, 13 h à 14 h, 14 h 30 à 15 h 30 et 16 h à 17 h

Un horaire différent sera proposé pour la période des fêtes. Celui-ci sera diffusé au début de mois de décembre.

### Mesures sanitaires

La porte de l'aréna ouvrira quelques minutes avant le début de l'activité et sera fermée une fois la plage horaire entamée.

Le port du masque est obligatoire pour circuler dans l'aréna. Ce dernier peut être retiré uniquement sur la glace. Toutefois, il est fortement recommandé de le porter durant l'activité.

Les patineurs doivent respecter la distanciation sociale ainsi que toutes autres normes en vigueur.

Les personnes souffrant de symptômes associés à la COVID-19 ou ayant été en contact avec une personne infectée ne doivent pas se présenter à l'aréna.

Le centre d'aiguillage et la boutique de l'aréna sont fermés.



### **Sentier glacé, patinoires extérieures et aire de glisse**

L'ensemble des infrastructures hivernales extérieures seront ouvertes cet hiver. Des modalités s'appliqueront toutefois pour respecter les obligations du gouvernement du Québec. Ces dernières seront communiquées au début du mois de décembre à la population.

- 30 -

#### **Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

